Session Plénière du 13 Février 2020

Rapport N°20.01.03

Mobilisation de la Région en faveur d'une augmentation du nombre de personnes formées dans les formations paramédicales.

Intervention de Nadine BOISGERAULT

Monsieur le Président, Mes chers collègues,

Dès 2012 et au-delà de ses compétences, la Région s'engage à réduire les inégalités sociales avec cette plateforme de mobilisation et d'engagement pour une région « 100 % Santé » pour développer un programme mobilisant l'ensemble des acteurs locaux et les collectivités.

Nous savons tous que ce désastre sanitaire n'est pas arrivé là par hasard, ni du jour au lendemain. Il est le résultat de décideurs uniquement obnubilés par l'aspect financier des politiques de santé.

Cette absence de vision à long terme a d'abord touché essentiellement la médecine de proximité de première ligne assurée par les généralistes, mais désormais les médecines spécialisées sont également touchées dans la ruralité mais aussi dans les métropoles.

Faute à l'après mai 68 où de nombreux bacheliers se sont inscrit en 1er année de médecine, puis face au flux important de futurs médecins, les technocrates gestionnaires de la santé de l'époque mettent en place une réduction drastique du nombre de médecins en formation par le numerus clausus en 1972 ; puis la faute des 35 heures et une régulation sélective maintenue. Il faut une dizaine d'années pour la formation d'un médecin.

Aucune anticipation, aucune étude, aucune estimation sur l'évolution de la population et ses besoins, seul l'argumentation financier l'emporte et continue d'aggraver la politique de santé et particulièrement dans notre région.

Dans les engagements et les actes de la Région :

- l'accès aux soins dans la proximité : après la suppression des hôpitaux de proximité les MSP qui peinent à recruter même si certains médecins de ville viennent s'y installer.

- la prévention et la promotion de la santé : les maladies chroniques et auto-immunes continuent d'augmenter

- le renforcement de l'attractivité territoriale oui mais comment inciter des médecins et les professionnels de santé à s'installer dans nos déserts médicaux quand les services publics ferment les uns après les autres

- certes dans sa compétence la région augmente le nombre de personnes formées aux métiers du médical et obtient 255 postes d'internes.

Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grprn@centrevaldeloire.fr - rn-regioncentre.fr

Le numérus clausus tant décriés disparait cette année, mais en réalité pas tout à fait puisque l'entonnoir de fin de première année est déplacé en fin de troisième année, et seul à nouveau 12% voire 15% pourront prétendre à la capacité de formation dans les universités de médecine, les autres auront une licence de médecine pour se réorienter.

Ce système d'entonnoir existe aussi dans les IFSI, en 2001 les quotas d'admission avaient été doublés en 1ere année mais ensuite maitrisés au cours des 3 années de formation et le nombre de diplômés n'avait pas doublé. Le concours a disparu en 2019 afin de laisser place à un autre mode de sélection « Parcoursup » jugé moins couteux et plus égalitaire pour les candidats, sauf pour tous ceux qui se sont préparés à cette formation mais n'ont pas été retenus.

Les professionnels de santé tirent la sonnette d'alarme depuis des années surtout dans les institutions, les défaillances faute de médecin et de personnel augmentent, la charge de travail progresse et le personnel stagne ou diminue.

La situation défavorable de notre région en therme de démographie des personnels de santé a des répercussions sur l'accès aux soins.

Mon questionnement :

- Le rayonnement de notre région est-il reconnu ?

- La notoriété de nos hôpitaux est-elle élevée ?

- La formation y est-elle réputée, la capacité d'accueil en internat de nos CHU est-elle attractive ?

Ou alors le premier poste dédié aux économies, c'est le personnel !

Nous voterons favorablement ce rapport.

Je vous remercie.

Groupe Rassemblement National - Région Centre-Val de Loire
2, Place Sainte Croix - 45000 ORLEANS
grprn@centrevaldeloire.fr - rn-regioncentre.fr